

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 13 Juin 2019

Approbation compte rendu du 16/05/2019 à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Charles Molina

Intervention de Mme Bernadette BOISVERT, Chambre d'agriculture, concernant la constitution, l'utilité et le fonctionnement d'une association foncière pastorale libre.

01 – Mise en place d'une association foncière pastorale libre

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'un éleveur en cours d'installation sur la commune pour la mise en place d'une association foncière pastorale libre (AFPL).

Il demande au conseil de donner son avis sur la mise en place de cette association pour l'ensemble des éleveurs de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord de principe pour le lancement de la procédure de mise en place d'une AFPL, en collaboration avec la Chambre d'agriculture,
- MANDATE le Maire pour l'organisation d'une réunion publique d'information auprès des éleveurs et des propriétaires fonciers.

02 – Logements du Cheylard – attribution marché de travaux

Vu la délibération n°16 du 04 Avril 2019 lançant la consultation des entreprises pour la rénovation de l'étage du traiteur en deux logements sociaux,

La commission d'ouverture des plis propose la candidature des entreprises suivantes :

- Lot 1 Gros œuvre démolitions: Ets Vaunac – 55176.12€ HT
- Lot 2 Charpente Couverture : Ets Renaudie – 35 950.54€ HT
- Lot 3 Menuiseries bois : Ets Lavergne – 40774.07€ HT
- Lot 4 Platerie isolation : Ets Sudrie – 35 959€ HT
- Lot 5 Revêtement : Ets Brel - 16 334€ HT
- Lot 6 Peinture : Ets Sudrie – 20 544€ HT
- Lot 7 Electricité Chauffage: Domo 24 – 15 217.60€ HT
- Lot 8 Sanitaires ventilation : Ets Trémouille et fils – 17 489€ HT + option 560€ HT
- Lot 9 Traitement termites : Callisto System – 852.51€ HT + option 2 498.62€ HT

Pour une somme totale de 241 355.46€ HT.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, VALIDE la proposition de la commission d'ouverture des plis et AUTORISE M. le Maire à signer le marché avec les entreprises attributaires, ainsi que toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération.

03 – Demande subvention pour festival de théâtre à Pelvezy

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'Association Initiales qui organise du 11 au 13 Octobre 2019 un festival de théâtre au Domaine de Pelvezy à Saint Geniès.

Pour ce faire, ils demandent une participation financière à la commune.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, FIXE la participation de la commune à cette manifestation à 200€.

04 – Personnel – adhésion au GER du Sarladais

Monsieur le Maire propose au conseil d'adhérer au Groupement d'employeurs Rural (GER) du Sarladais pour compléter l'équipe technique suivant le besoin et notamment pour l'utilisation de la banquetteuse.

La cotisation d'entrée est de 400€ et la cotisation annuelle de 60€.

Le coût horaire facturé est fixé à 21.60€.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à adhérer au GER du Sarladais et l'AUTORISE à signer tous les documents afférents à cette décision.

05 – Budget Principal – décision modificative

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre la décision modificative suivante concernant le budget Principal :

Inv D – 2135 / 515 – Terrain multisports + 699€

Inv D – 020 – Dépenses imprévues - 699€

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, donne son approbation pour cette décision modificative.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'installation d'un nouveau médecin, Dr Bendayan : Le conseil municipal donne son accord de principe à la majorité et demande à Mr le Maire d'organiser son arrivée (locaux, aval Conseil de l'ordre...)
- Demandes marché :
 - o Mr Mignot / ANUANUA : OK à la majorité
 - o Lycée Pré de cordy – vente de gâteaux pour voyage scolaire : Ok à l'unanimité pour le dimanche matin
 - o Mme Lefevre : OK à l'unanimité pour le marché du dimanche et le marché nocturne
- Mr le Maire fait part au conseil de la mise en place d'un budget participatif par le conseil départemental de la Dordogne pour des projets portés par des particuliers ou des associations : voir pour monter un dossier pour la réfection de la toiture lauze de la Chapelle de Pelvezy
- Mise en place d'un concours photos sur la thème « la nature au cœur du village » : règlement à peaufiner et jury à organiser (enfants / conseillers / associations / bibliothèque)

Prochaine réunion du Conseil : le Jeudi 11 Juillet 2019 à 20h30